

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 97 (1971)  
**Heft:** 23: SIA spécial, no 5, 1971: Groupes spécialisés; Assemblée générale extraordinaire de la SIA

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ne pouvant ou ne voulant plus exercer leur métier pour raisons de santé ou financières, par exemple, ou encore des personnes sans formation. Ces dessinateurs auxiliaires peuvent être chargés de travaux simples : exécuter des copies, porter des inscriptions, teinter et plier des plans, par exemple dans des bureaux techniques communaux, services de travaux publics, services industriels (eau, gaz, électricité, pour des plans de canalisations) ou encore dans des services de transports en commun.

Les expériences faites sont généralement satisfaisantes. Ce personnel auxiliaire permet de décharger des travaux de routine les dessinateurs qualifiés qui peuvent se consacrer aux tâches correspondant à leurs connaissances. Les participants à ces cours sont astreints à suivre pendant un après-midi par semaine des leçons de dessin et pendant une soirée des leçons de théorie dans lesquelles on leur apprend à connaître les matériaux utilisés, les instruments de dessin, les différentes sortes de papier, les méthodes de reproduction, etc.

De tels cours peuvent naturellement être organisés partout où le besoin s'en fait sentir. Comme toujours, pour que quelque chose se fasse, il faut qu'une personne ou un groupe en prenne l'initiative. Le secrétariat général de la SIA est disposé à servir d'intermédiaire pour l'entrée en

contact avec des personnes ayant de l'expérience dans ce domaine ou pouvant fournir des renseignements.

### Fondation des registres suisses REG

Malgré l'augmentation des taxes décidée par le conseil de fondation en avril 1971, le nombre des demandes d'inscription n'a pas diminué. Les membres des commissions d'experts ont encore davantage de travail que jusqu'ici et nous leur sommes très reconnaissants de bien vouloir assumer cette tâche importante. Les cantons romands ayant édicté des lois cantonales basées sur le REG, les candidatures émanant de ces cantons sont depuis quelques années en majorité. Cependant, en Suisse alémanique aussi, un nombre toujours plus grand de praticiens s'intéressent à l'inscription.

Sur le plan international, signalons que la Grande-Bretagne a introduit une nouvelle classification des personnes exerçant une profession technique :

- chartered engineer
- technician engineer CEI
- technician CEI.

Le registre anglais comprend donc désormais comme le registre suisse trois catégories et son titre présente également une analogie avec celui du registre suisse.

## Communications SVIA

### Candidatures

M. *Lehmann Pierre*, ingénieur physicien EPUL, année de diplôme 1956.

Parrains : MM. P.-E. Ravussin et J.-P. Vuille

M. *Chapuisat Olivier*, ingénieur civil EPFL, diplômé en 1970.

Parrains : MM. P. Chapuisat et J.-C. Badoux

M. *Rodieux Daniel*, ingénieur chimiste, diplômé EPFL en 1970.

Parrains : MM. R. Masson et F. Wyss

## Carnet des concours

### Stations de recherches agronomiques, Liebefeld-Berne

La Direction des constructions fédérales, de concert avec la Division de l'Agriculture, envisage d'ouvrir un concours de projets par invitation, conforme au règlement n° 152 de la SIA pour l'étude des nouveaux bâtiments des deux stations de recherches agronomiques (Economie laitière et Chimie agricole) de Liebefeld-Berne, appelées à être agrandies.

15 participants environ seront invités à ce concours ; 7 à 10 prix seront attribués.

Les architectes ou associations d'architectes suisses établis dans les cantons de Berne ou de Soleure depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1970 au moins, disposant d'expérience dans la construction des bâtiments de laboratoires et des bâtiments agricoles et industriels ainsi que d'un effectif suffisant de collaborateurs, ont la possibilité de demander leur inscription en présentant leurs références (ouvrages réalisés, effectif de collaborateurs qualifiés dans les domaines du projet, de la construction, de la surveillance de l'exécution et des crédits). Cette demande doit être adressée jusqu'au 15 novembre 1971 à l'office soussigné.

La Direction des Constructions fédérales envisage de faire, parmi les architectes ou associations d'architectes qui se seront présentés, un choix de candidats répondant le mieux aux qualifications exigées, et de les inviter à par-

ticiper au concours qui se déroulera probablement au cours de la première moitié de l'année 1972. En outre, elle se réserve d'inviter quelques architectes choisis dans d'autres cantons à participer au concours avec les mêmes droits et obligations.

Direction des constructions fédérales  
Inspection II Laupenstr. 20, 3003 Berne

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

### DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 11 et 12 des annonces

### DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir pages 14 et 16 des annonces

## Informations diverses

### Canalisations et chambres de visite en PVC GRESINTEX

(Voir page de couverture)

A La Tour-de-Peilz, la canalisation d'eaux claires Temple-Bel-Air, d'une longueur de 1110 m, a été exécutée avec des tuyaux GRESINTEX, enrobés de béton selon profil IV SIA. Les chambres de visite, préfabriquées selon plans, étaient également exécutées en PVC et utilisées comme coffrage perdu.

L'emploi de telles pièces accroît encore la rapidité de pose qui caractérise déjà les tuyaux GRESINTEX. Elles se posent sans interruption, au fur et à mesure de la progression de la canalisation, et le bétonnage tuyaux-chambre se fait dans un même temps. Le travail fastidieux qu'est la finition de l'intérieur et de la cunette est ainsi éliminé, de même que le sont les problèmes de raccordement et d'étanchéité entre la canalisation et la chambre. En plus, les pertes de charge se trouvent sensiblement réduites.

Cette façon de procéder permet de remettre au maître d'œuvre des chambres de visite propres, sans turbulence d'écoulement, garanties contre les adhérences, l'abrasion et la corrosion.

En raison de ces avantages, l'emploi des chambres en PVC se généralise dans le cas des canalisations exécutées avec des tuyaux GRESINTEX.

Maître d'œuvre : Commune de La Tour-de-Peilz.  
Bureau d'ingénieur : L. Cardinaux, ing. civil dipl. EPFL/SIA.  
Fournisseur GRESINTEX : Canalisations Plastiques S.A.,  
Lausanne.